

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Avec des recettes fiscales en hausse, des charges de fonctionnement maîtrisées notamment grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et une nouvelle diminution de l'endettement, l'année 2024 s'est traduite par la poursuite du redressement financier de la commune qui enregistre une hausse de ses résultats de plus de 20%.

Les faits marquants du budget de fonctionnement se caractérisent par les faits suivants :

- Une nette augmentation des recettes à 2,731M € (+ 10%) liée aux nouvelles constructions privées et aux travaux réalisés par les entreprises locales (hausse des taxes d'aménagement).
- Des recettes par habitant supérieures à la moyenne départementale (1 082 € contre 1 012 €).
- Une DGF stable mais en retrait par rapport à la moyenne départementale.
- Une augmentation des charges à caractère général (+ 7%) essentiellement due aux contrats de prestation de services (externalisation de la gestion du centre de loisirs) et à des dépenses d'entretien et de mise aux normes de bâtiments vieillissants.
- Une très bonne maîtrise des fluides (eau et gaz à - 9%) et de l'électricité (politique accrue de passage à l'éclairage LED qui génère une baisse de 6 % de la facture).
- Des dépenses de personnel très stables qui représentent 51% des charges de fonctionnement.
- Des charges financières qui poursuivent leur diminution en raison du non recours à l'emprunt pour les investissements.

Grace à sa gestion rigoureuse, la commune de CHADRAC obtient désormais des résultats financiers supérieurs aux communes de sa taille: 273 € de résultat brut (CAF brute) par habitant contre 222 € en moyenne départementale pour les communes de 2 000 à 3 500 habitants.

Tout ceci génère un Excédent Brut (ou Capacité d'Autofinancement Brute) de 689 093 € contre 561 545 € en 2023 soit une augmentation du résultat de 127 548 € (+22,7 %).

A cet excédent brut, il faut enlever les remboursements d'emprunts en capital (soit 267 953 €) afin d'obtenir la CAF Nette à 421 140 €. Ce dernier chiffre correspond au solde disponible pour autofinancer de nouveaux investissements.

A l'heure où les déficits nationaux se creusent et où de nombreuses collectivités territoriales revoient leurs investissements à la baisse, la Municipalité de Chadrac a su redresser ses comptes publics pour se dégager des marges de manoeuvre. Cette solidité financière constitue une base nécessaire pour les investissements structurants à venir dans les prochaines années.

**Recettes de fonctionnement 2024 = 2 731 550 €**

En €/hab.	COMMUNE	MOYENNE DÉPARTEMENTALE*
Ressources fiscales	785 €	566 €
Dotations et participations	132 €	306 €
Ventes et autres produits courants	143 €	64 €
Autres produits	22 €	76 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 082 €</b>	<b>1 012 €</b>

**Dépenses de fonctionnement 2024 = 2 042 457 €**

En €/hab.	COMMUNE	MOYENNE DÉPARTEMENTALE*
Charges générales	271 €	297 €
Charges de personnel	410 €	376 €
Charges de gestion courante	101 €	79 €
<i>Dont subventions versées</i>	57 €	41 €
Charges réelles financières	24 €	18 €
Charges exceptionnelles	3 €	20 €
<b>TOTAL</b>	<b>809 €</b>	<b>790 €</b>

**Capacité d'Autofinancement Brute 2024 = 689 093 €**

En €/hab.	COMMUNE	MOYENNE DÉPARTEMENTALE*
CAF Brute	273 €	222 €
Remboursement capital de la dette	106 €	118 €
CAF Nette	167 €	104 €

\* Des communes de même taille (2000-3500 habitants)

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

La municipalité de CHADRAC a poursuivi les investissements structurants sur l'année 2024 afin d'améliorer notre qualité de vie au quotidien.

Ainsi, ce sont 809 000 € HT qui ont été investis sur la commune au cours du précédent exercice :

- Poursuite et fin des travaux de réfection des vestiaires du terrain de football
- Suite du programme d'amélioration de la voirie (rue du 19 mars et rue du Centre)
- Remise en état d'un passage de la Rue des Vignes suite à un affaissement de terrain et renforcement d'un mur de soutènement
- Passage en LED de 80 points lumineux de l'éclairage public
- Passage en LED de l'éclairage extérieur des stades de football
- Passage en LED des éclairages du Pôle Enfance - Jeunesse et de la médiathèque
- Travaux d'étanchéité sur la partie toit terrasse de la mairie
- Développement de la vidéoprotection aux vestiaires et au gymnase
- Changement et réactualisation de la signalétique communale suite à l'adoption du nouveau Logo
- Entretien et mise aux normes de bâtiments communaux
- Entretien de voirie

# Finances

Ces investissements sont toujours financés par un taux remarquable de subventions : 78 % pour le vestiaire de football et 80 % pour la sécurisation de la Rue des Vignes.

Grâce à ces subventions importantes, **aucun emprunt nouveau n'a été réalisé sur l'exercice 2024** et la commune peut se permettre de continuer son programme d'investissements comme nous allons le détailler dans le budget 2025.

## LE BUDGET 2025

### Budget de fonctionnement

Vote à l'unanimité lors de la séance de Conseil Municipal du 09/04/2025, le Budget Primitif de Fonctionnement pour 2025 s'équilibre à 3 386 582 €.

Lors de ce même conseil, **il a été décidé de ne pas augmenter la part communale des taux pour la fiscalité 2025 (taxes foncières sur le bâti et le non bâti). Ainsi, depuis le début du mandat en 2020, le taux des impôts communaux sur le foncier bâti est resté stable à 41,72 %.**

Toutefois, en raison de la hausse des valeurs locatives cadastrales, toutes les taxes foncières sur le territoire français subissent pour 2025 une hausse de 1,70 % liée à l'inflation.

### Budget d'investissement

En matière d'investissement communal, l'année 2025 est une année de transition entre 2 gros projets structurants : les vestiaires de football en 2024 et le projet d'aménagement Quartier Renaissance/Avenue des Champs Elysées/Boulevard Montgiraud à venir sur les prochains exercices budgétaires.

Ce budget 2025 se veut tout de même ambitieux et destiné à l'amélioration du quotidien de chacun et chacune d'entre vous. Vote lui aussi à l'unanimité, il s'équilibre finalement à hauteur de 1 923 130 € grâce aux subventions obtenues et à l'autofinancement : afin de ne pas augmenter l'endettement de la commune, une nouvelle fois aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2025.

## POURSUITE DU DESENDETTEMENT DE LA COMMUNE DE CHADRAC

Malgré un volume d'investissement de 809 000 € HT aucun emprunt n'a été réalisé au cours de l'année 2024, ce qui a permis de poursuivre la politique de désendettement entamée depuis 2020.

**Ainsi, depuis le début du mandat, la dette a diminué de presque 1 M € soit plus de 25 % (Graphique 1) malgré des investissements proches de 5 M € sur la période, et ceci notamment grâce à une importante mobilisation de subventions. Dans le même temps, une renégociation et une restructuration de la dette ont permis de diviser par 2 les intérêts payés et ont généré une baisse du taux**

Ce budget primitif comprend les investissements prévisionnels suivants :

- Suite du programme pluriannuel d'amélioration des voiries (Route de l'Observatoire, Rue des Sources, Rue Clair Matin, Parking public situé derrière la copropriété 8 av. Pierre et Marie Curie, Partie du parking situé impasse du Tennis)
- Remplacement du véhicule de portage des repas par un véhicule électrique plus adapté
- Poursuite du remplacement des éclairages à incandescence par des éclairages LED sur les voies publiques : Route de l'Observatoire, Chemin de la Brise, Plaine de Rome, Chemin de Hurlevent..., soit 114 lampadaires remplacés.
- Passage en LED au gymnase
- Installation de la climatisation dans les locaux d'accueil et bureaux de la mairie
- Achat de terrains privés à des fins de viabilisation future
- Poursuite du développement de la vidéoprotection sur le Forum et sur le quartier de la Bouteyre
- Petits investissements matériels à la cuisine municipale et aux services techniques
- Changement de mobilier à la Couveuse - Centre Social et Culturel et à l'école primaire
- Achat de mobilier urbain de signalisation
- Reprise du sol sur le mur du tennis

moyen des emprunts. Au 31/12/2025, l'encours total des prêts de la commune sera de 2 798 013 € pour un taux fixe moyen de 1,79%.

Aujourd'hui la commune de CHADRAC a retrouvé une capacité de désendettement qui se traduit par une bonne solvabilité à 4,46 années contre 3,70 années pour la moyenne départementale (Graphique 3). **Autrement dit, si elle ne faisait plus de nouveaux investissements, la commune serait capable de rembourser entièrement ses emprunts en 4,5 ans : rassurant pour envisager l'avenir plus sereinement.**

Graphique 1 : Encours de la dette



Graphique 2 : Intérêts de la dette



Graphique 3 : Capacité de désendettement en nombre d'années

